

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP : ACCUEILLIR ET INTÉGRER

Par quels moyens et avec quelles démarches peut-on œuvrer dans le sens d'une éducation à l'environnement pour tous ?

► Il s'agit ici de préciser l'intérêt et les modalités de mise en œuvre d'activités sur la nature et l'environnement pour les publics handicapés, et de montrer la façon d'adapter ces activités en fonction des types de handicap.

OBJECTIFS

- Mieux connaître les publics en situation de handicap.
- Identifier en quoi la découverte de l'environnement est une activité particulièrement adaptée en matière d'actions éducatives auprès de ces publics.
- S'approprier les démarches et les moyens à mettre en œuvre pour rendre la découverte de l'environnement accessible à tous.
- Être en mesure de développer des partenariats entre éducateurs à l'environnement et éducateurs spécialisés.

CONTENUS

- Notion d'accessibilité appliquée à un site.
- Atouts, contraintes de l'éducation à l'environnement avec ce public.
- Complémentarité entre éducation spécialisée et éducation à l'environnement.
- Les partenariats pour monter des projets éducatifs.
- Montage de projets : quelle pédagogie, quelles activités, quels outils, à partir de quelles ressources ?

DÉMARCHE DE FORMATION

- Visite de sites accessibles et non accessibles.
- Partage d'expériences d'animations « environnement » menées avec différents types de publics handicapés.
- Rencontres avec des personnes en situation de handicap et mise en situation.
- Travail en ateliers sur un projet d'animation avec ce public.

PUBLIC

- animateurs, éducateurs, enseignants, personnel de santé...

FORMATEURS

- CPIE Seuil du Poitou (86)
- CPIE Val de Gartempe (86)



STAGE N° C8

DATES ET LIEU

- 4 jours de formation du lundi 26 14h au vendredi 30 novembre 12h à Vouneuil-sur-Vienne (86210).
- Possibilité d'hébergement à proximité.
- Inscription avant le 26 octobre 2018.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : 140 €* *
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : 280 €* *
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : 600 €* *

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Bulletin et modalités d'inscription
► pages 48-49

* Prix TTC : organisme non assujéti à la TVA.